



**MUSEE INTERNATIONAL  
DE LA CROIX-ROUGE  
ET DU CROISSANT-ROUGE**  
17, AVENUE DE LA PAIX  
CH-1202 GENEVE  
WWW.MICR.ORG  
TEL +41 22 748 95 11  
FAX +41 22 748 95 28

## **DES MURS ENTRE DES HOMMES**

**Exposition temporaire du 24 septembre 2008 au 25 janvier 2009  
de 10h à 17h, sauf le mardi – entrée libre**

*Une exposition produite par le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la base du livre d'Alexandra Novosseloff et de Frank Neisse « Des murs entre les hommes »*

### **SOMMAIRE**

1.	Introduction	p. 2
2.	Pourquoi cette exposition ?	p. 3
3.	Le parcours de l'exposition	p. 6
4.	Les huit murs face à leur histoire	p. 7
5.	Quelques témoignages	p. 15
6.	Autour de l'exposition	p. 17

### Annexes :

- Dépliant
- CD-Rom contenant :
  - les photos de presse, légendes et droits
  - le texte du dossier de presse

---

### **Contact :**

Corinne Liardon  
Chargée des Relations Publiques  
Tel : + 41 22 748 95 01  
Fax : + 41 22 748 95 28  
E-mail : [c.liardon@micr.org](mailto:c.liardon@micr.org)

## 1. INTRODUCTION

De tout temps, l'homme a érigé des fortifications pour se protéger des « barbares ». Froidement élaborées à partir de cartes d'état-major, les huit enceintes actuelles illustrent toutes des clivages géopolitiques:

**la zone démilitarisée** entre la Corée du Sud et la Corée du Nord ;  
**la ligne verte** qui coupe l'île de Chypre ;  
**les lignes de paix** en Irlande du Nord ;  
**le *Berm***, mur de sable qui traverse le Sahara occidental du nord au sud ;  
**la barrière** construite entre les Etats-Unis et le Mexique ;  
**les barbelés** des enclaves espagnoles de Melilla et de Ceuta au Maroc ;  
**la barrière électrifiée** sur la ligne de contrôle entre le Pakistan et l'Inde ;  
**le mur de protection/séparation** entre Israéliens et Palestiniens.

L'exposition, s'inspirant du livre « Des murs entre les hommes » d'Alexandra Novosseloff et de Frank Neisse, les met en scène dans un espace organisé de manière originale par l'artiste Robert Ireland. Les visiteurs prennent connaissance des photographies et des témoignages tout en vivant physiquement la présence de ces barrières.

### **Entre protection et séparation**

A court terme, le mur remplit les fonctions de protection et de sauvegarde. Mais seul il ne peut être suffisamment efficace. Il doit être lui-même gardé. En fait, il protège moins qu'il ne sépare : au-delà de l'aspect sécuritaire, c'est bien la séparation d'avec son voisin, d'avec son semblable qui est l'objectif.

### **Entre résignation et contournement**

L'enceinte est d'abord perçue comme un obstacle infranchissable. Avec le temps, des stratégies de contournement sont alors envisagées. L'appel de l'autre, le rêve d'un monde et d'un ailleurs meilleurs l'emportent souvent sur les dangers encourus pour franchir ce rempart.

« La tentation du mur n'est pas nouvelle. Chaque fois qu'une culture ou qu'une civilisation n'a pas réussi à penser l'autre, à se penser avec l'autre, à penser l'autre en soi, ces raides préservations de pierres, de fer, de barbelés, de grillages électrifiés ou d'idéologies closes, se sont élevées, effondrées, et nous reviennent encore avec de nouvelles stridences. »

*Quand les murs tombent*, Edouard Glissant, Patrick Chamoiseau, éditions Galaade, Paris, 2007, pp. 7-8

## **2. POURQUOI CETTE EXPOSITION ?**

Au travers de citations philosophiques et littéraires, l'exposition invite à réfléchir sur les murs qui séparent des hommes, tant physiquement que mentalement. Elle questionne la vision de l'Autre comme inconnu, incompris, dangereux, qui pousse à s'emmurer pour s'éloigner de lui et le rejeter ainsi pour ne plus le voir.

Elle invite, par des photographies documentaires, à découvrir des zones de crise aux antagonismes idéologiques profonds et parmi les plus complexes du monde, tous réunis pour la première fois en un même espace.

A travers la résurgence de l'édification de murs, l'exposition souligne non seulement l'ambiguïté de la mondialisation, basée sur la notion de libre-échange, mais surtout témoigne des nouveaux enjeux sécuritaires : contrer des menaces asymétriques, transfrontalières et déterritorialisées, comme le terrorisme, l'immigration illégale ou les réseaux liés à la criminalité organisée.

Par les témoignages des personnes aux prises avec la réalité quotidienne des murs, l'exposition démontre l'impact sur le plan humain que ceux-ci provoquent chez elles.

### **Pourquoi cette exposition au MICR ?**

Ces murs témoignent des défis contemporains majeurs auxquels l'action humanitaire doit faire face, tels que :

- ❑ les migrations, notamment économiques (Ceuta et Melilla, Mexique) ;
- ❑ la pacification et la résolution de conflits issus de la guerre froide (Corée) ;
- ❑ les précarisations de certaines parties de la population due à des enjeux économiques ou géostratégiques (Cachemire : eau ; Palestine : eau ; Sahara Occidental : côte, tourisme, terres ; Mexique : main d'œuvre bon marché ; Chypre : terres, eau, tourisme ; Corée du Sud : économie) ;
- ❑ les conflits idéologiques et religieux (Irlande du Nord : catholiques/protestants ; Palestine : islam/judaïsme ; Corée : communisme/capitalisme ; Cachemire : musulmans/hindous) ;
- ❑ les conflits issus de la décolonisation (Chypre/GB, Sahara occidental/Espagne, Irlande du Nord/GB, Corée/Japon, Cachemire/GB, Palestine/GB) et les référendums d'autodétermination ;

### **Pourquoi ce titre ?**

A travers les clivages qu'elles illustrent, ces photographies relatent des tranches de vie humaines où affrontements, échecs et séparations se côtoient.

### **Orientation du sujet**

Plus précisément, chaque mur a été abordé en tenant compte de ses caractéristiques. Certains sont dans la ville, d'autres traversent des déserts ou courent sur la crête des montagnes. Certains se trouvent dans des zones militaires dont l'accès est interdit. D'autres symbolisent une ligne de partage contestée. Certains s'assimilent à des fronts armés. D'autres se sont érigés pour lutter contre l'exode des populations fuyant la pauvreté et les trafics en tous genres.

Le Musée propose au public de découvrir ces huit murs dans leur diversité, leur contingence historique, leurs origines multiples. La dénomination de certains murs, de même que de certaines régions du monde en conflit, peut orienter le regard. Le Musée a décidé dans cette perspective de reprendre les appellations utilisées par l'ONU.

## **Les acteurs entourant l'exposition**

### ***Alexandra Novosseloff et Frank Neisse, auteurs du livre « Des murs entre les hommes »***

Pendant près de deux ans, de juillet 2005 à avril 2007, Alexandra Novosseloff et Frank Neisse ont parcouru le monde pour témoigner de la réalité de ces symboles de repli. Ils sont partis à la rencontre de ceux qui vivent près de ces murs qui ont bouleversé leur vie, leurs habitudes.

**Alexandra Novosseloff** est docteure ès science politique (Université de Paris-Panthéon-Assas), chercheuse associée au Centre Thucydide de cette université et spécialisée dans le domaine des organisations internationales, du maintien de la paix et des relations entre l'ONU et les organisations régionales. Entre 2002 et 2003, elle a été chercheuse invitée à l'International Peace Academy à New York et en 2000, chercheuse invitée à l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne. En 1996-1997, elle a été consultante à l'Unité d'analyse et prévision de l'UNESCO. Alexandra Novosseloff est l'auteure de nombreuses publications, dont celle de *Face aux désordres du monde* (éditions Les Portes du Monde) avec Paul Quilès.

**Frank Neisse**, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Université de Berlin, a d'abord travaillé pour la marine nationale et le Ministère de la Défense, en charge des questions méditerranéennes et de certains aspects de la Politique européenne de Sécurité et de Défense. Il a effectué plusieurs séjours dans les Balkans et au Sahara occidental, dans le cadre d'opérations de maintien de la paix. Il a ensuite rejoint la Mission de Police de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine en qualité de conseiller politique. Depuis octobre 2006, Frank Neisse travaille au Bureau civil international (International Civilian Office) au Kosovo, où il supervise la réforme du secteur de la sécurité. Il a publié deux articles dans *Armées d'Aujourd'hui* et l'*Annuaire Français des Relations Internationales*.

### ***Robert Ireland, scénographe de l'exposition***

**Robert Ireland**, artiste plasticien, est né en 1964 aux Etats-Unis. Installé en Suisse depuis 1971, il est diplômé de l'école cantonale des Beaux-Arts de Lausanne en 1987.

Son parcours comprend de nombreuses expositions dans des galeries et des centres d'art contemporain, en Suisse pour la plupart. Il a aussi réalisé plusieurs installations artistiques temporaires ou pérennes (Genève, Lausanne, Burière), souvent en collaboration avec des architectes et paysagistes. Parallèlement à son engagement dans les arts plastiques, il a publié des écrits théoriques sur l'image et des textes critiques sur différentes démarches artistiques contemporaines. Chargé de cours à l'EPFL jusqu'en 2008, il a porté son enseignement sur la représentation du paysage. Il enseigne actuellement la théorie et la pratique de l'art à l'Ecole cantonale d'art du Valais à Sierre, ainsi qu'à la Haute école pédagogique du canton de Vaud.



## Soutien

L'exposition bénéficie du soutien de la République et Canton de Genève, de la Fondation Wilsdorf, de la Fondation Leenaards et de la Loterie romande.



FONDATION  
HANS WILSDORF



### **3. LE PARCOURS DE L'EXPOSITION**

L'exposition de photographies documentaires se décline sur huit murs physiquement construits dans l'espace. Les visiteurs sont appelés à les parcourir librement les uns après les autres, à en ressentir l'impact par leur proximité spatiale. Chaque enceinte raconte en images l'histoire de son édification. Une carte géographique, accompagnée d'un cartel, fournit le contexte géopolitique, tandis que des textes sur les murs éclairent le choix des photos affichées. En résonance à ces huit enceintes, un espace introductif et un espace conclusif fournissent respectivement des réflexions philosophiques et littéraires et des témoignages sur leur impact au niveau des hommes.

#### **Antichambre**

Dès l'entrée, à droite, se trouve le texte introductif global de l'exposition. Après une transition (espace vide au mur), le visiteur découvre des textes et des citations diverses, de tailles différentes, et collées comme des affiches. Le contenu est d'ordre philosophique et anthropologique et fait état du mur en tant que phénomène récurrent dans la civilisation. La fonction de ces textes et de ces citations est de donner une perception globale de la problématique du mur, dépassant sa réalité géographique et matérielle, illustrée, elle, par la suite. Pour cette raison, cet espace est surnommé le « mur des problématiques ».

#### **Séparation**

Une ligne blanche, à l'image de la ligne de sécurité routière, marque une séparation entre l'antichambre et le reste de l'exposition. Elle symbolise aussi pour les visiteurs le franchissement de l'interdit nécessaire à la poursuite de leur visite.

#### **Les huit murs**

Trois murs recto-verso et deux demi-murs (fixés aux parois existantes) habitent l'espace. Un plan incliné court au bas de ces enceintes, référence aux murs modulaires de la Cisjordanie. Ils ont des couleurs claires virant sur des tonalités chaudes ou froides, afin de les différencier. Et contrastent avec les parois de la salle d'exposition qui ne sont pas éclairées et de couleur foncée (couleur bordeaux, lie de vin). Chaque enceinte porte en titre (en haut à gauche) le nom du mur séparant les pays ou régions.

Une série de photographies documentaires, propres à illustrer l'histoire de l'enceinte, sont affichées. Jointes aux images, divers textes apportent un éclairage contextuel. Une carte, affichée au départ, donne l'emplacement géographique du mur et quelques-unes de ses caractéristiques. Dans des pochettes transparentes, des feuilles A4 plastifiées, librement mises à disposition, amènent un commentaire géopolitique historique sur le mur, tandis que d'autres fournissent les légendes des photographies affichées. Chacune des enceintes est différente quant à la disposition, à la densité, à la quantité et au rythme des photographies. Les visiteurs sont invités à passer librement de l'une à l'autre. La lecture gauche-droite, induite par la position des textes, est une incitation à découvrir l'histoire des murs suivant cette logique.

#### **Le mur du fond**

Au fond de la salle d'exposition, une quinzaine de témoignages sur les conséquences humaines engendrées par l'édification de ces enceintes sont affichés. Ce « mur des témoignages » fait écho au « mur des problématiques » du départ.

## 4. LES HUIT MURS FACE A LEUR HISTOIRE

### 1) La zone démilitarisée entre les deux Corées Un mur-frontière hors du temps

#### *Caractéristiques du mur*

Date de construction : 1953

Longueur : 241 km

Hauteur : 2 à 3 m

Matériau utilisé : barbelés, grillages

Poste de garde : 131 au Sud, 337 au Nord

Personnel stationné : 700'000 soldats au Nord, 414'000 soldats au Sud

Population concernée : Nord-Coréens et Sud-Coréens

En Corée personne n'utilise le mot « mur » pour évoquer la frontière séparant la péninsule coréenne en deux, sauf quelques discours de propagande. Pourtant le mur est omniprésent : il parcourt les crêtes des montagnes, se cache dans les vallées et enjambe les rivières. On ne s'en approche pas sans laissez-passer ou autorisation spéciale. Il constitue une zone militaire à part entière, véritable *no man's land* de 4 km de large, délimité par deux rangées de barbelés. Son but est d'empêcher tout incident susceptible de provoquer la reprise des hostilités. Depuis la chute du mur de Berlin, c'est la dernière frontière héritée de la guerre froide, symbole d'une guerre fratricide et idéologique.

#### **Le 38<sup>e</sup> parallèle, là où la guerre de Corée commence et s'arrête**

En 1910, la Corée est colonisée par le Japon. Après la défaite du Japon en 1945, la Corée est partagée en deux zones d'occupation, soviétique au nord, américaine au sud, délimitée par le 38<sup>ème</sup> parallèle. L'été 1948 voit la création au sud de la République de Corée; au nord, celle de la République populaire démocratique de Corée. Le 25 juin 1950, la Corée du Nord tente de réunifier le pays par les armes et déclenche la guerre de Corée. Les Etats-Unis et les forces de l'ONU interviennent auprès de la Corée du Sud, tandis que la Chine choisit la Corée du Nord. Au sortir du conflit, la division de la Corée en deux Etats séparés par la ligne du cessez-le-feu est rétablie. La ligne de front finale devient la zone coréenne démilitarisée, abrégée en DMZ (pour *demilitarized zone*) qui sert depuis de zone tampon. Le 4 octobre 2007, les deux Etats, par une déclaration commune, soulignent leur engagement pour promouvoir la paix et la prospérité économique dans la péninsule. Toutefois, les perspectives d'une réunification semblent compromises, car le Nord a peur qu'une réunification n'affecte le régime, tandis que le Sud refuse d'assumer la majeure partie de la reconstruction de l'économie de son voisin.

#### Sources :

NOVOSSELOFF Alexandra, NEISSE Frank, *Des murs entre les hommes*, La Documentation française, Paris, 2007.

MOURRE Michel, « Corée », « Corée du Nord », « Corée du Sud », « guerre de Corée » in *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Larousse-Bordas, Paris, 1996, pp. 1422-1426.

COUMONT Barthélémy, « L'Asie orientale face aux périls des nationalismes » : <http://www.diploweb.com/forum/coree06033.htm>

## **2) La ligne verte à Chypre Une division en Europe**

### *Caractéristiques du mur*

Date de construction : 1964-1974

Longueur : 180 km

Profondeur : de 20 m à 7 km

Matériau utilisé : barbelés, immeubles, sacs de sable, bidons

Personnel stationné : casques bleus de l'UNFICYP

Population concernée : communautés grecque et turque

L'image de Chypre comme île de beauté et d'attraction touristique est une façade face à la déchirure que vit le pays depuis plus de 40 ans et qui affecte d'une façon ou d'une autre la vie de tous ses habitants. L'appellation « ligne verte » provient, elle, d'un officier de l'armée britannique qui, en décembre 1963, trace au crayon vert sur une carte de la capitale une ligne marquant une séparation possible que les heurts entre les deux communautés grecque et turque laissaient présager.

### **De l'indépendance à la partition**

Colonie de la Couronne britannique depuis 1925, l'île de Chypre se compose en majorité des communautés grecque et turque. Le 16 août 1960, Chypre est officiellement proclamée indépendante. Le pouvoir est partagé entre les deux communautés selon la proportion respective des populations: le chef de l'Etat est ainsi élu par la communauté grecque, tandis que l'élection du vice-président est confiée à la communauté turque. A la suite d'affrontements armés entre les deux communautés, la communauté turque étant soutenue par le gouvernement turc, l'ONU intervient en 1964 par l'envoi de casques bleus (UNFICYP). Le 15 juillet 1974, la Garde nationale, avec l'aide d'officiers grecs, renverse le président Makarios par un coup d'Etat visant le rattachement de l'île à la Grèce. La Turquie fait immédiatement débarquer ses troupes dans l'île. En moins d'un mois elle s'assure le contrôle de toute la partie nord (40% de l'île). 200'000 Chypriotes grecs sont condamnés à chercher refuge dans la partie sud de l'île. La mission de l'UNFICYP comprend dès ce moment-là la surveillance des lignes de cessez-le-feu et de la zone tampon démilitarisée, appelée la ligne verte. Celle-ci sépare l'île et sa capitale Nicosie. La « République turque de Chypre du Nord » est auto-proclamée en 1983. Elle est reconnue par la Turquie. En 2003, des points de passage sont ouverts le long de la ligne verte, entre le Nord et le Sud. La République de Chypre est membre de l'UE depuis 2004. Le 21 mars 2008, un sixième point de passage s'ouvre sur la rue Lédra, au centre de Nicosie.

### Sources :

NOVOSSELOFF Alexandra, NEISSE Frank, *Des murs entre les hommes*, La Documentation française, Paris, 2007.

MOURRE Michel, « Chypre » in *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Larousse-Bordas, Paris, 1996, pp. 1154-1156.

### **3) Les lignes de paix en Irlande du Nord Des murs dans la ville**

#### *Caractéristiques du mur*

Date de construction : 1969

Longueur : environ 15 km à travers Belfast

Hauteur : 6-8m

Matériau utilisé : grillages, béton

Personnel stationné : Police, *Service of Northern Ireland*

Population concernée : catholiques nationalistes et protestants unionistes

Les lignes de paix en Irlande du Nord délimitent par endroits les quartiers nationalistes catholiques des zones d'habitation unionistes protestantes. Ces barrières sont en majorité composées de tôle ondulée ou de briques surmontées de grillages et peuvent atteindre 9 m de haut. La plupart ont été construites dans l'urgence lors des troubles des années 1970. Elles devaient être temporaires. Aucune n'a pourtant été détruite. Bien au contraire, elles ont toutes été renforcées.

#### **L'Irlande du Nord : des communautés aux fortes identités**

En 1919 naît l'Irish Republican Army (IRA) qui soutient les objectifs du parti *Sinn Féin* (*Nous seuls* en gaélique), pour l'indépendance de l'Irlande vis-à-vis du Royaume-Uni. L'Irlande est en effet sous possession britannique depuis le XII<sup>e</sup> siècle. La guerre d'indépendance éclate en 1919. A la fin de la guerre, en 1921, l'île est alors partagée en deux parties qui ne tiennent pas compte des clivages religieux. L'Irlande du Nord, avec Belfast comme capitale, est dirigée par un gouverneur nommé par Londres. La majorité protestante d'Irlande du Nord accepte cette partition, tandis qu'elle est rejetée par la minorité catholique du Nord et par la majorité du Sud. Le 18 avril 1949, la République d'Irlande est proclamée dans la partie sud de l'île.

A la fin des années 1960, la minorité catholique d'Irlande du Nord lance une campagne de manifestations : de violentes émeutes éclatent à (London) Derry, dont la bataille de Bogside en 1969. Des troupes britanniques sont envoyées en Irlande du Nord. Ensuite, le 30 janvier 1972, l'armée britannique tire sur des manifestants pacifiques et fait plusieurs victimes. En réaction à ce *Bloody Sunday*, la faction activiste de l'IRA multiplie ses attentats. Cet événement marque le divorce entre les nationalistes catholiques et les militaires britanniques. L'Irlande du Nord est placée alors sous administration directe de Londres. Le 10 avril 1998, un accord de paix est signé à Belfast entre les différents partis politiques nationalistes et unionistes, le Premier Ministre britannique et le Premier Ministre de la République d'Irlande. Malgré la signature d'un accord de paix, la situation reste fragile.

#### Sources :

NOVOSSELOFF Alexandra, NEISSE Frank, *Des murs entre les hommes*, La Documentation française, Paris, 2007.

MOURRE Michel, « Irlande » in *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Larousse-Bordas, Paris, 1996, pp. 2865-2870.

Dossier de presse de l'exposition temporaire « Le labyrinthe de Belfast », 15.02.2006-23.07.2006,

© micr.

« Irlande du Nord » in *Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2008*.

<http://fr.encarta.msn.com> © 1997-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

#### **4) Le *Berm* au Sahara occidental**

##### **Les murs de sable du désert sahraoui**

###### *Caractéristiques du mur*

Date de construction : 1980-1986

Longueur : 2'000 km sur plusieurs rangées

Matériau utilisé : remblais de sable, champs de mines, barbelés

Personnel stationné : 120'000 soldats marocains, 8'000 à 10'000 soldats du Front Polisario

Population concernée : Sahraouis et Marocains

Le *Berm*, remblais de sable de 2'000 km de long, a été construit par les Marocains dès les années 1980 pour faire cesser les actions de guérilla du Front Polisario. 120'000 soldats marocains y sont stationnés, équipés d'artillerie légère. Des champs de mines complètent le dispositif, tandis que des équipements électroniques détectent toute présence humaine dans un rayon de 60 km.

###### **De la colonisation à l'autodétermination du peuple sahraoui**

L'Espagne occupe le Sahara occidental depuis 1884. En 1975, elle quitte la région et signe avec le Maroc et la Mauritanie un accord leur laissant respectivement deux tiers et un tiers du territoire. Le Front Polisario (Front Populaire de Libération de Saghî al-Hamra et de Rio de Oro), créé en 1973 et soutenu par l'Algérie, le conteste. A la requête du Maroc, la Cour internationale de Justice rend le verdict : un droit d'autodétermination est accordé aux populations du Sahara occidental. Hassan II organise alors « la Marche verte » et 350'000 Marocains occupent la partie nord du Sahara occidental. Près de 500'000 Sahraouis se réfugient en Algérie. En 1976, le Front Polisario crée la « République arabe sahraouie démocratique » et attaque le Maroc et la Mauritanie. En 1979, celle-ci se retire du conflit et laisse son territoire. La même année, le Front Polisario remporte un succès diplomatique lors de la condamnation par l'ONU du Maroc sur le territoire sahraoui. En 1980, le Maroc décide de construire le fameux *Berm*. Il encourage en parallèle l'installation de Marocains dans la région. En 1991, tout en veillant à l'application du cessez-le-feu signé par les forces en présence, la Mission des Nations Unies se déploie pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Le plan de paix prévoit de donner au peuple sahraoui le choix entre l'indépendance et l'intégration au Maroc. L'enjeu énorme et l'issue incertaine pour les deux parties empêchent une mise en œuvre rapide du référendum. Plusieurs solutions visant à sortir de cette logique sont proposées, notamment celle d'une autonomie substantielle. Sans succès, jusqu'à présent.

###### Sources :

NOVOSSELOFF Alexandra, NEISSE Frank, *Des murs entre les hommes*, La Documentation française, Paris, 2007.

MOURRE Michel, « Sahara occidental » in *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Larousse-Bordas, Paris, 1996, pp. 4918-4919.

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, « Situation au Sahara occidental », Doc. 10345, 20.10.2004 : <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/doc04/FDOC10346.htm>

« Sahara occidental » in *Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2008*.

<http://fr.encarta.msn.com> © 1997-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

## **5) La barrière entre les Etats-Unis et le Mexique Le mur anti-immigration de la *Tercera Nación***

### *Caractéristiques du mur*

Date de construction : à partir de 1994

Longueur : 1'200 km

Matériau utilisé : grillages, tôle ondulée, barbelés

Personnel stationné : 12'000 gardes-frontières (18'000 à terme)

Population concernée : Mexicains, Latino-Américains et Américains

La frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, longue de 3'200 km, traverse tout un continent, depuis l'océan Pacifique de l'Ouest californien jusqu'au golfe du Mexique de l'Est texan. La barrière, construite dès 1989 et prolongée par les Etats-Unis en 2006 sur une partie de ladite frontière, est là, faite de plaques de tôle ondulée récupérées, rouillées par le temps. Haute de 3 m, surmontée de barbelés électrifiés, doublée d'un chemin de ronde surplombé de radars, de caméras, de projecteurs, de senseurs terrestres, d'avions sans pilote et des dernières technologies en matière de surveillance.

### **Une tradition vieille de 100 ans**

Entre 1830 et 1860, le nouveau tracé de la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis fait perdre au Mexique quelques 2 millions de km<sup>2</sup>. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les paysans mexicains viennent offrir leurs bras, d'abord dans les grandes exploitations californiennes, puis dès les années 1920 dans les industries américaines émergentes. En 1965, la suppression des accords bilatéraux interdit l'aller-retour des travailleurs mexicains saisonniers. L'afflux de migrants illégaux commence alors à augmenter, posant la question de l'immigration clandestine et de son règlement. En 1994, alors qu'un accord de libre-échange était signé entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, les Etats-Unis décident de renforcer leur frontière et d'appréhender les immigrés illégaux.

Le 26 octobre 2006, le président américain George W. Bush promulgue la loi du *Secure Fence Act*, destinée à renforcer la surveillance de la frontière avec le Mexique et à lutter contre l'immigration illégale. Totalisant 1'200 km, soit un tiers de la frontière, la barrière doit être achevée avant la fin de l'année 2008 et traversera notamment le désert d'Arizona.

### Sources :

NOVOSSELOFF Alexandra, NEISSE Frank, *Des murs entre les hommes*, La Documentation française, Paris, 2007.

GUILLLOT Fabien, « Mexique / Etats-Unis : frontière, immigrations et inégalités sociales... », sur son site « Géographie sociale et politique » : <http://www.geographie-sociale.org/mexique-usa-frontiere.htm>

GOUY Patrice, « Mexique – Etats-Unis. Le mur de la honte », sur le site de rfi, radio française internationale, publié le 3 10.2006 : [http://www.rfi.fr/actufr/articles/082/article\\_46544.asp](http://www.rfi.fr/actufr/articles/082/article_46544.asp)

## **6) Les barbelés de Melilla et de Ceuta**

### **Les enclaves espagnoles emmurées au Maroc**

#### *Caractéristiques du mur*

Date de construction : 1995  
Longueur : 12 km autour de Melilla et 8 km autour de Ceuta  
Hauteur : 6 m  
Matériau utilisé : grillages et barbelés  
Personnel stationné : *Guardia Civil et armée marocaine*  
Population concernée : Espagnols, Marocains, et immigrants subsahariens

C'est une triple barrière grillagée de 12 km de long à Melilla et 8 km de long à Ceuta, sur plus de 6 m de haut et 2 m de large qui sépare les deux enclaves espagnoles du territoire marocain. Cette barrière, construite dès 1995, est complétée par le système de la *sirga* (« corde » en espagnol), enchevêtrement de fils de fer épais, créé en 2005. L'ensemble est destiné à empêcher toute personne, qui aurait franchi la première barrière, de réussir à escalader les suivantes en se prenant les pieds dans ces fils de fer. Ce système est complété par des radars et des caméras-vidéo permettant à la *Guardia Civil* de surveiller jusqu'à 2 km de distance à l'intérieur du territoire marocain.

#### **De Melilla à Ceuta, d'un mur à l'autre**

Depuis respectivement 1497 et 1668, Melilla, territoire de 12,3 km<sup>2</sup>, et Ceuta, territoire de 19 km<sup>2</sup>, forment des enclaves espagnoles sur la côte marocaine. Villes frontalières, elles sont européennes au plan politique, mais tournées vers le Maroc pour ce qui est du commerce. En 1985, plusieurs pays de l'Union européenne (UE) signent l'accord de Schengen. Si celui-ci permet la libre circulation des ressortissants de ces pays, il affermit parallèlement les contrôles des personnes venant de l'extérieur. Il participe de fait au renforcement de la protection des frontières de l'Europe par rapport à ses voisins proches (au sud, région du Maghreb, Mauritanie et Libye). Pour les migrants clandestins à la recherche d'une vie meilleure, Melilla et Ceuta forment la première ligne sur la frontière sud de l'UE. Au milieu des années 1990, en raison de la poussée migratoire toujours plus importante d'Africains en situation irrégulière qui tentent d'accéder à l'Europe, Ceuta puis Melilla érigent des barrières grillagées. Ne formant pas d'obstacles assez efficaces, elles sont régulièrement surélevées et renforcées par de nouveaux moyens techniques, notamment en automne 2005, suite aux assauts de plusieurs centaines de migrants. Depuis ce moment-là, elles n'ont plus été franchies, mais les migrants continuent de passer la frontière par d'autres biais (mer) en prenant toujours plus de risques.

#### Sources :

NOVOSSELOFF Alexandra, NEISSE Frank, *Des murs entre les hommes*, La Documentation française, Paris, 2007.  
MOURRE Michel, « Ceuta » et « Melilla » in *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Larousse-Bordas, Paris, 1996, p. 1003 et p. 3591.  
« Ceuta et Melilla : l'UE déclare la guerre aux migrants et aux réfugiés », publié le 12 octobre 2005 : <http://www.migreurop.org/article887.html>  
« L'Europe, Ceuta, Melilla : la perspective des camps. » par Raúl SANCHEZ, publié le 10 février 2007 : <http://multitudes.samizdat.net/L-Europe-Ceuta-Melilla-la.html>

## **7) La barrière électrifiée au Cachemire**

### **La ligne de contrôle de l'Inde au Pakistan**

#### *Caractéristiques du mur*

Date de construction : 2002-2003

Longueur : 550 km

Matériau utilisé : grillage électrifié, hérissé de barbelés

Personnel stationné : 30'000 soldats pakistanais dans l'Azad-Cachemire et 450'000 soldats indiens au Jammu-et-Cachemire

Population concernée : Pakistanais, Cachemiris et Indiens

La barrière électrifiée, haute de 3,5 m, est faite de 3 rangées de fils barbelés montés sur des barres en fer. Des mines, des senseurs de mouvements et des caméras complètent le dispositif. La barrière électrifiée court le long de 550 km sur les 740 de frontière contestée (ligne de contrôle ou LoC) ainsi que sur 230 km de frontière internationale.

#### **Le Cachemire, au cœur de la rivalité indo-pakistanaise**

La rivalité entre l'Inde et le Pakistan date de la « Partition » de l'Empire britannique des Indes. Au moment de son indépendance en 1947, l'Empire se divise entre l'Inde et le Pakistan. La vallée du Cachemire, gigantesque château d'eau qui irrigue toute la région du bassin de l'Indus, carrefour des mondes indo-pakistanaise, de l'Afghanistan, de l'Asie centrale et de la Chine, et achetée aux Britanniques en 1846 par le maharadjah Gulab Singh, a une population essentiellement musulmane. Resté une monarchie indépendante, le Cachemire est libre de se rattacher à l'Inde ou au Pakistan. En envoyant ses troupes, le Pakistan oblige le prince hindou du Cachemire à demander l'aide de l'Inde : la guerre entre les deux pays éclate. Un gouvernement du Cachemire libre est alors institué dans la zone contrôlée par les Pakistanais. L'ONU intervient en janvier 1949 et impose un cessez-le-feu. Au terme du conflit, le Cachemire est partagé en deux le long de la ligne de cessez-le-feu. Le nord est sous administration pakistanaise tandis que le reste est sous administration indienne. Par la médiation de l'ONU, l'Inde promet d'organiser un référendum d'autodétermination afin que les Cachemiris décident du sort définitif de leur territoire. Il n'a encore jamais eu lieu.

En juillet 1972, l'Inde et le Pakistan signent un accord qui définit une ligne de contrôle (LoC) au Cachemire, plus ou moins fidèle au tracé de la ligne de cessez-le-feu. La montée des tensions dans les années 1990, due non seulement à la détention de l'armement nucléaire par les deux pays mais surtout à la poursuite des infiltrations dans le sud du Cachemire de militants djihadistes venus du Pakistan, conduisent l'Inde à construire une barrière électrifiée.

#### Sources :

NOVOSSELOFF Alexandra, NEISSE Frank, *Des murs entre les hommes*, La Documentation française, Paris, 2007.

MOURRE Michel, « Cachemire » in *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Larousse-Bordas, Paris, 1996, p. 833

« indo-pakistanaise, conflit » in *Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2008* © 1997-2008 Microsoft Corporation. [http://fr.encyclopedia.msn.com/encyclopedia\\_741526783/indo-pakistanaise\\_conflit.html](http://fr.encyclopedia.msn.com/encyclopedia_741526783/indo-pakistanaise_conflit.html)

« Cachemire » in *Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2008* © 1997-2008 Microsoft Corporation. [http://fr.encyclopedia.msn.com/encyclopedia\\_761552307\\_2/Cachemire.html#p6](http://fr.encyclopedia.msn.com/encyclopedia_761552307_2/Cachemire.html#p6)

## **8) Le mur entre Israéliens et Palestiniens De la protection à la séparation**

### *Caractéristiques du mur*

Date de construction : depuis juin 2002  
Longueur : 723 km (en 2008) sur 790 km (prévus)  
Matériau utilisé : béton, barrière électronique, barbelés  
Personnel stationné : armée israélienne (Tsahal)  
Population concernée : Palestiniens et colons israéliens

Les Israéliens parlent de « clôture de sécurité », de « barrière anti-terroriste », ou encore de « mur de fer » ; les Palestiniens, eux, de « mur de l'apartheid », « mur d'annexion » ou « mur de la honte ». Dans les villes, il est en béton et haut de 9 m. Dans les campagnes, il prend la forme d'une barrière doublée d'un système électronique, dite la barrière « intelligente », où le moindre contact déclenche une alarme, les caméras de surveillance placées tous les 50 m, localisant alors l'intrus.

### **Un territoire disputé**

La question palestinienne est née du plan de partage de la Palestine, alors sous mandat britannique depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Le plan prévoyait le partage en deux Etats indépendants, l'un arabe, l'autre juif, Jérusalem restant sous contrôle international, suivant en cela la décision en 1947 de l'Assemblée générale de l'ONU. Une première guerre éclate en 1948, au sortir de laquelle la ligne verte trace les frontières de l'armistice de 1949. Quelques 720'000 Palestiniens doivent quitter leurs terres. Puis, suite à la guerre des Six jours, en 1967, Israël occupe une partie de la bande de Gaza et la Cisjordanie. En 1993, la signature des Accords d'Oslo marque une première étape du « processus de paix ». Au sortir du Sommet du Camp David II en 2000, celui-ci est dans une impasse : les concessions territoriales d'Israël, le statut final de Jérusalem, le problème du retour des réfugiés empêchent la signature d'un accord. Une terrible spirale de violence s'ensuit. Les attaques des uns répondent aux attaques des autres. Ni l'encerclement des territoires palestiniens à partir de février 2001, ni les appels de l'Autorité palestinienne en faveur de l'arrêt des attaques terroristes, ne font cesser les combats. Le 16 juin 2002, la construction d'une barrière le long de la ligne verte est lancée par Israël. Le 9 juillet 2004, la Cour internationale de justice affirme que cette construction et ses conséquences sur la vie quotidienne des Palestiniens sont contraires au droit international. Elle est cependant toujours en construction.

### Sources :

NOVOSSELOFF Alexandra, NEISSE Frank, *Des murs entre les hommes*, La Documentation française, Paris, 2007.  
MOURRE Michel, « Israël », « Israélo-arabes (guerres) », et « Palestine » in *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Larousse-Bordas, Paris, 1996, pp.2899 à 2910, pp. 2910 à 2912, pp. 4120 à 4126.  
Chronologie du conflit israélo-palestinien de 2002 à nos jours (document archivé en 2006, in Le Monde diplomatique, : <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/a12330>  
« israélo-arabe, conflit » in *Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2008*  
© 1997-2008 Microsoft Corporation. [http://fr.encarta.msn.com/encyclopedia\\_741534063/isra%C3%A9lo-arabe\\_conflict.html](http://fr.encarta.msn.com/encyclopedia_741534063/isra%C3%A9lo-arabe_conflict.html)

## 5. QUELQUES TEMOIGNAGES

« Nous regardons la montagne chaque matin, mais nous ne pouvons pas y aller. C'est comme une réalité virtuelle, comme un tableau dans lequel vous ne pouvez pas entrer. A la fin, vous l'acceptez parce que vous n'y pouvez rien. »

Arianna, Chypre

« Quand quelqu'un a faim, aucun mur ne tient. »

José, Melilla

« Nous sommes deux populations qui vivent dans un même immeuble, sur le même palier et on est en train de construire un mur dans la cage d'escalier. »

David, Israël

« Lorsque nous arrivâmes en territoire algérien, nous étions tous persuadés que nous n'y resterions que quelques jours, voire quelques semaines. Mais 30 années sont passées, et nous sommes toujours là. »

Boubih, Algérie

« C'était un travail dangereux jusque dans les années 1990. Maintenant, c'est devenu beaucoup plus calme. Lorsque nous rencontrons de loin une patrouille nord-coréenne dans la DMZ, elle nous demande parfois de faire défection et de rejoindre les rangs du régime de Kim Jong-Il. »

Kim, soldat, Corée

« Il m'arrive parfois de passer par un quartier catholique, en voiture. Je ne me sens pas à l'aise et jamais je ne descendrai de mon véhicule. Il existe toujours une suspicion à l'égard des gens qui ne sont pas du quartier et qui ne sont manifestement pas des touristes. »

Heather, Irlande du Nord

« Il n'est pas possible qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, on puisse construire un mur entre deux nations voisines, entre deux nations sœurs, entre deux nations associées. C'est un signal très négatif, qui ne dit rien de bon d'un pays qui s'enorgueillit d'être démocratique et construit par des immigrés ! »

Vicente Fox, président du Mexique



« Le problème du Cachemire, c'est la ligne de contrôle. Il fallait la démilitariser puis la supprimer, et non pas permettre à quelques individus chanceux de la traverser, avec des militaires postés tout au long. »

Anonyme, Cachemire

« Esthétiquement, c'est moche. Mais si l'on peut s'asseoir à la terrasse d'un café tranquillement, c'est grâce au mur qui constitue un véritable obstacle. Sinon, il y aurait des attentats tous les jours, comme à Bagdad. Tant que les Israéliens auront l'angoisse de s'asseoir à la terrasse d'un café, le mur restera. »

Anonyme, Israël

« Ce mur est politique [...] la raison principale de la construction de ce mur n'est pas de prévenir le terrorisme, mais de construire des colonies et de les protéger [...] ils volent nos terres. »

Anonyme, Cisjordanie



## **6. AUTOUR DE L'EXPOSITION**

### **Informations générales**

Ouvert de 10h à 17h, sauf le mardi

Boutique – Restaurant

Depuis la gare Cornavin : bus 8 (direction OMS ou Appia), arrêt Appia

Accès handicapés

### **Visites**

#### **Visites guidées pour groupes**

Information et réservation

Tél. +41 22 748 95 06

#### **Accueil des écoles**

Pistes pédagogiques : [www.micr.org/edu](http://www.micr.org/edu)

Information et réservation, tél. +41 22 748 95 06

#### **Visites commentées gratuites** (sans inscription)

Dimanches 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre 2008 et 11 janvier 2009 en anglais à 11h et en français à 14h30